

La crémation aussi peut réduire son bilan carbone

L'Association départementale des crématisés du Maine tiendra son assemblée générale annuelle samedi. Elle évoquera son travail pour inciter à la réduction du bilan carbone des 2 crématoriums.

Entretien



Marie-Cécile Fouquet, présidente de l'association des crématisés du Maine.

Vous dites qu'il est nécessaire que la crémation évolue et veille aussi à la planète des vivants. Vous travaillez donc à des propositions afin que les fours des deux crématoriums sarthois émettent moins de CO2 ?

En effet, nous débutons l'élaboration d'un document de recommandations à remettre aux familles par l'intermédiaire des crématoriums du Mans (municipal, avec délégation de service publique), de Ruaudin (privé), et des opérateurs funéraires. Une inhumation, c'est 11 % de rejets dans les sols. Par exemple à cause du formol utilisé en thanatopraxie. Une crémation, c'est 3 % d'émission carbone. Mais on peut diminuer ce chiffre.

Quelles sont ces pollutions qui s'échappent par les cheminées des crématoriums ?

Elles sont surtout liées aux souvenirs que les familles glissent dans le cercueil de la défunte ou du défunt. Des vêtements synthétiques, des cadres, des bouteilles de parfum... Ces dernières explosent pendant la crémation. Il s'agirait, également, de limiter le nombre de roses à déposer sur le cercueil avant de brûler. Tout cela encrasse les fours. Quelques roses, seulement, seront préconisées. À Ruaudin, l'équipe a déjà pris cette décision. Les autres fleurs pourront être déposées, par exemple, sur les lieux de dispersion des cendres ou au columbarium.

Si l'on choisit la crémation, y a-t-il d'autres recommandations à retenir ?

Nous invitons à l'achat d'une urne recyclable plutôt qu'en plastique ou autre. Une urne qui ne se dégrade pas avec le temps. Même conseil



ICI, en mars 2020, des employés des pompes funèbres Duluard, au crématorium de Ruaudin, préparant la mise en bière du cercueil d'un défunt.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

pour le choix du cercueil. Il ne faut pas forcément le choisir en carton, car le corps met plus de temps à se consumer et doit donc brûler plus longtemps. Dans cette démarche, nous sommes dans l'air du temps. Ce n'est pas parce que l'on quitte le monde des vivants qu'il faut se permettre de polluer. On doit respecter la planète pour ceux qui restent.

Le mieux est que chacun prépare ou stipule tout cela dans ses dernières volontés, quand cela est possible ? Mais cette démarche est encore taboue...

Penser la mort, ce n'est pas mourir tout de suite. C'est simplement se préparer et adoucir le départ, pour soi et ses proches. Nous incitons les personnes à rédiger leurs dernières volontés. Rassurés, les descendants ont les bonnes informations en main et n'ont plus qu'à les respecter. C'est un vrai cadeau à leur faire. Le moment est ainsi moins douloureux.

44 % des morts sarthois choisissent la crémation. Un chiffre stable. Quelles aides votre association peut-elle apporter à ceux qui s'apprennent à faire ou feront ce

choix ?

Auprès de nos adhérents, nous avons un rôle de conseil. Concernant les contrats obsèques, par exemple. Ils ne sont pas obligatoires quand le défunt a pris ses dispositions et qu'il a de l'argent sur son compte. Nous sommes en mesure de comparer les devis, d'apporter des conseils sur la dispersion des cendres, de bien informer les familles sur les droits des résidents en Ehpad... Également, nous faisons partie des comités d'éthique des deux crématoriums (1). Nous veillons à ce que tout soit fait dans le respect des familles. Nous sommes attentifs aux questionnaires de satisfaction. Pendant le premier confinement, en avril 2020, nous avons solli-

cié le préfet de la Sarthe afin de reprendre les cérémonies. Et nous avons été entendus.

Véronique GERMOND.

(1) Un temps évoqué, le projet de troisième crématorium à Beaumont-sur-Sarthe n'est plus d'actualité.

Samedi 20 novembre, à 10 h 30, assemblée générale à l'Hôtel du circuit, avenue Georges-Durand au Mans. Rens : tél. 06 75 21 96 47. 24 heures/24.

Repères

L'adhésion à l'association départementale des Crématisés du Maine coûte 16 € par an. Créée en 1976, elle compte 386 adhérents. Moyenne d'âge : 80 ans. Une crémation coûte entre 2 500 et 3 500 €. Le crématorium de Ruaudin a comptabilisé 1 487 crémations en 2019, 1 543 en

2020. Coût de la redevance de crémation, 515 €. Frais de garde de l'urne si besoin, 27 €. Le crématorium du Mans a réalisé 1 142 crémations en 2019, 1 111 en 2020. 515 €, c'est également le montant de la redevance.

Une exploitation de poulets épinglée

Page 8

Les paysagistes ligériens galèrent pour recruter

Page 8

Téléthon

Animations, spectacles, lotos... Annoncez gratuitement vos événements sur www.infocale.fr. Ils paraîtront dans les pages locales des journaux du groupe *Ouest-France* et dans les agendas numériques.

Hydrogène vert : GRDF donne un signal fort

La start-up Qiros Energies a signé, hier, au Salon des maires, deux importantes conventions de partenariat afin d'expérimenter leur usine d'hydrogène vert à Trangé.

En direct du salon des maires et des collectivités locales à Paris, Frédéric Martin, directeur général délégué de GRDF, et Jean Foyer, PDG de Qiros Energies, ont signé, hier, deux conventions de partenariat qui permettront à la start-up de poursuivre sereinement son développement.

Pour mémoire, Qiros Energies, producteur sarthois d'énergie verte, a annoncé, fin 2020, la construction imminente d'une usine de production d'hydrogène, de méthane et de dioxyde de carbone (CO2) sur un terrain de 23 300 m² situé à Trangé, à l'ouest du Mans. Un investissement d'environ 20 millions d'euros avec, à la clef, 25 emplois.

« Tout est prêt d'un point de vue technique, rappelle Jean Foyer, le PDG. Le permis de construire a été accordé le 7 février. Nous avons les fonds, les machines et les agriculteurs qui produisent du chanvre à 30 kilomètres du site. Et si nous sommes prêts dans la Sarthe, nous savons que beaucoup d'autres territoires agricoles sont prêts, eux aussi, à démarrer. »

Mais que manque-t-il encore ? Un cadre législatif stable. Dans cette attente, les conventions offrent un coup de pouce important pour pour-

suivre le développement de ce concept novateur.

Dans le cadre du partenariat signé au Salon des maires, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) va ainsi initier un bilan carbone des émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'un bilan carbone du processus de production. Le procédé thermo-chimique développé par Qiros permet de valoriser des intrants variés tels que la biomasse sèche, les combustibles solides de récupération ou les déchets de bois. Le gaz vert produit peut être directement injecté dans les réseaux gaziers.

Une brique dans l'attente d'un cadre législatif stable

« Par cet accord, nous venons consolider une brique qui existe aujourd'hui, explique Frédéric Martin, directeur général délégué de GRDF. Nous entrons dans la troisième révolution du gaz, en faisant revenir le gaz vert en France. Notre pays doit aujourd'hui se décarboner. Des filières hydrogène apparaissent partout sur le territoire, donc, nous accompagnons le projet Qiros pour voir émerger ces expérimentations qui



Jean Foyer et Frédéric Martin signent la convention de partenariat au Salon des Maires, hier.

PHOTO : FRÉDÉRIQUE JOURDAA

seront bonnes pour la nation et pour desservir les cœurs de ville. Il faut que les élus et les industriels locaux aient un cadre qui permet de développer ces outils dans une enveloppe qui aura une cohérence. Le monde bouge vite, mais pour amortir les investissements importants, on a besoin d'une visibilité sur 15 ans, nous travaillons avec l'administration. »

Observateur attentif et intéressé, Richard Chamaret, président de Territoire d'Énergie Mayenne, était présent à la signature. Fortifié par ces accords, Qiros Energies se dit prêt à démarrer dès que les évolutions réglementaires lui donneront le feu vert.

Frédérique JOURDAA.

Justice

Peine définitive pour un beau-père violeur

Âgé de 68 ans, l'accusé aura été condamné par trois Cours d'assises, à la suite d'une cassation prononcée en avril 2019.

Les assises de la Sarthe, fin novembre 2016, avaient prononcé 12 ans de réclusion criminelle, ce que la cour d'assises de Maine-et-Loire, en appel, avait confirmé en avril 2018. Mais cette dernière condamnation ayant été cassée en avril 2019 à cause d'une erreur de procédure à l'audience, la cour d'assises de Loire-Atlantique a rejugé l'accusé en janvier dernier et l'a condamné à 13 ans de

réclusion pour viols et agressions sexuelles aggravés.

L'intéressé a de nouveau formé un pourvoi en cassation mais ce dernier a été déclaré « non-admis » le 10 novembre, la cour de cassation de Paris ayant précisé qu'aucun argument juridique sérieux n'était présenté. La condamnation est devenue définitive.

Le retraité était accusé d'avoir régu- lièrement violé la fille de sa concubine à leur domicile du Mans, alors qu'elle était âgée de 11 à 16 ans.

La Sarthe en bref

Association des maires de France: 2 élus au bureau

Gilles Leproust (PCF) et Christophe Rouillon (PS), maires d'Allonnes et Coulaines, près du Mans, conservent leur siège dans le bureau de l'Association des maires de France (AMF). Ouvert mardi, lors du 103^e congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France, à Paris, le vote s'est clos hier. David Lisnard, maire de Cannes, succède à François Baroin dans le fauteuil du président, avec 62,3 % des voix.

Ancré à droite, David Lisnard a présenté une liste pluraliste, incorporant des écologistes et des communistes, mais sans représentant de la majorité présidentielle.

Au total, trois scrutins ont été organisés : un pour désigner le président, et deux autres, à la proportionnelle, pour élire le bureau (36 membres) et le comité directeur (cent membres) de l'AMF.



Gilles Leproust (à gauche) et Christophe Rouillon, hier, au congrès de l'AMF, à Paris. Au centre, Emmanuel Franco, maire d'Étival-Hès-Le-Mans et président de l'AMF 72.

PHOTO : OUEST-FRANCE

MENU SPÉCIAL NOËL

du 22 novembre au 23 décembre 2021

21[€]₅₀

LE DOMAINE DE PESCHERAY

VOUS PROPOSE

+++

« Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas » www.mangerbouger.fr

Réservation au 02.43.89.86.07

A 20 MINUTES DU MANS
72370 LE BREIL SUR MERIZE
www.peschery.com

Labus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Suivre parking restaurant

CITÉS CARITAS

LaPlace

Réservé à nos abonnés

Rempportez 2 places pour le spectacle MU!

Entre danse contemporaine et hip hop, venez assister à une pièce inclassable et organique au rythme effréné le **vendredi 3 décembre 2021 à 20h30 à Sablé-sur-Sarthe.**

Rendez-vous sur laplace.ouest-france.fr

L'ENTR'ACTÉ

ouest france